



POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Wormser Frères Gestion et sa maison mère, Banque Wormser Frères, mettent tout en œuvre pour satisfaire sa clientèle. Cependant il pourrait arriver que des difficultés surviennent dans le fonctionnement des comptes ou dans l'utilisation des services mis à la disposition de nos clients.

Dans ce cas, tout client/porteur souhaitant adresser une réclamation à Wormser Frères Gestion est invité à envoyer un courrier à l'adresse suivante :

Banque Wormser Frères – Wormser Frères Gestion

Service des réclamations

7-11 Boulevard Haussmann

75009 Paris

Une réclamation peut également être envoyée par mail à l'adresse suivante :

reclamations@banquewormser.com

Wormser Frères Gestion et sa maison mère, Banque Wormser Frères, s'engage à **accuser réception** de toute réclamation dans un **délai de 10 jours ouvrables** à compter de la réception de celle-ci par tout moyen à sa convenance. La réponse apportée à la réclamation dans ce délai dispense la Banque Wormser Frères d'accuser réception de la réclamation.

Wormser Frères Gestion et sa maison mère, Banque Wormser Frères, s'engage à **répondre** à toute réclamation dans un délai maximal de **deux mois** à compter de la date d'envoi de ladite réclamation, sauf en cas de circonstances particulières dûment justifiées.

Si, malgré le dialogue que nous aurions eu ensemble et les solutions que nous vous aurions proposé, le différend subsistait, vous disposez de la faculté de saisir le Médiateur indépendant de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La saisine du Médiateur se fait par écrit en langue française et est gratuite.

Autorité des Marchés Financiers

Monsieur / Madame le Médiateur de l'AMF

17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

En cliquant sur le lien, vous accéderez à la [charte de la médiation](#) ainsi qu'à un [formulaire de demande de médiation](#) auprès de l'AMF.